

## Charte des promeneurs

Chers promeneurs, la marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux. Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux : tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de déchets, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature. Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage. Merci.

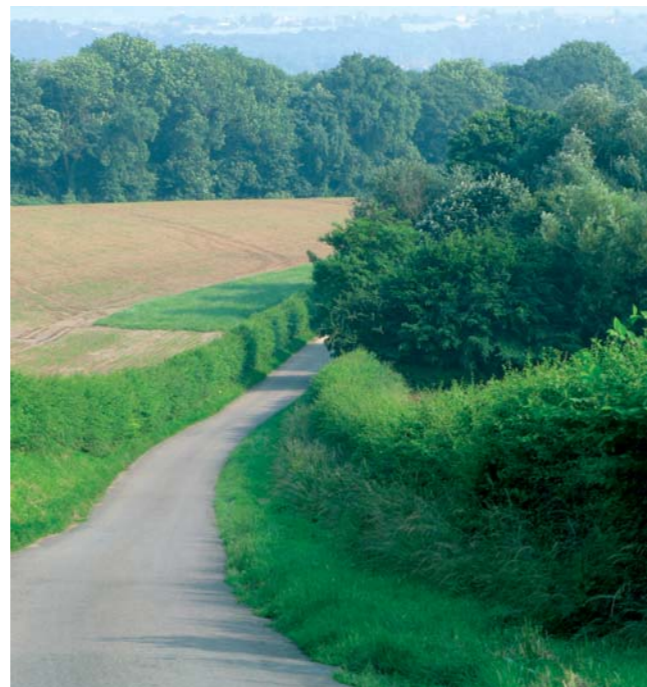
## Avertissement

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls. Ni la Maison du Tourisme, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenus responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.

## En cas d'urgence...

- Services de police : 101
- Service d'urgence : 100  
112 via GSM/mobile
- Médecin de garde : renseignements au 1307
- Pharmacie de garde : 0900-10.500  
www.pharmacie.be
- Croix-rouge : 105

Maison du Tourisme des Vallées  
de la Burdinale et de la Mehaigne ASBL  
rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne  
Tél. 085/25 16 96 • Fax 085/25 17 96  
E-mail : mtourisme@burdinale-mehaigne.be  
Site internet : www.tourismebm.be



Le château de Vinalmont **4** surplombe la vallée mosane. Il est, depuis le 17<sup>e</sup> siècle, la fierté de générations de Vinalmontois. Louis XIV n'y a pas séjourné, mais bien son fils, le Dauphin. Un nouveau château de style néo-classique a été construit au début du 19<sup>e</sup> siècle puis agrandi en 1861 par Victor Claes, ancêtre des propriétaires actuels, la famille de Jonghe d'Ardoye. Il prend alors l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui : une "importante construction éclectique" avec des tours à poivrières. La ferme de la Tour date de 1863. Elle comporte d'importants vestiges (16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles) du manoir de Vinalmont, parmi lesquels la tour carrée.



Nous empruntons la rue Albert 1<sup>er</sup>, en passant devant la potale gothique Saint-Roch. **5** Cette dernière date du 16<sup>e</sup> siècle. Nous passons devant le manège Sainte-Anne qui a établi ses écuries dans les bâtiments d'une ferme du 17<sup>e</sup> siècle, et rejoignons notre point de départ.

PROVINCE DE LIÈGE

# Pays Burdinale Mehaigne

Braives - Burdinne - Héron - Wanze

## Promenade du Pont de Soleil



WZ 06 • 6,0 km





**Difficulté** : faible

**Départ** : Vinalmont, rue Charles Frère, à la **1** salle Delbrouck. Ce bâtiment est composé d'anciennes dépendances d'une maison patricienne du 19<sup>e</sup> siècle (aujourd'hui Home Amandines). Les deux tours colombiers octogonales sont remarquables. Elles abritaient autrefois des pigeonniers. Elles pourraient y accueillir chauves-souris et **chouettes effraies**.



Nous partons en direction du cimetière et nous continuons tout droit.



La vue dégagée nous permet de découvrir de beaux paysages et nous apercevons les **éoliennes**. Nous longeons les vergers pour tourner à gauche rue de Wanzoul, du nom du hameau.



Parmi les oiseaux que nous pouvons entendre, nous reconnaissons le pinson des arbres et la **mésange bleue** : elle présente une large calotte bleue. Ses ailes et sa queue sont également bleues, ce qui lui vaut son nom. Nous tournons à gauche dans la rue Pont de Soleil. Deux hypothèses existent

quant à sa dénomination : soit elle fût ainsi nommée "pô d'solo" (peu de soleil) en raison du caractère souvent frais et ombragé de l'endroit, soit elle doit son nom au passage en 1664 de Louis XIV, dit le Roi Soleil, qui brûla toutes les vignes de Vinalmont, ("Montes vinales", le mont des vendanges). En fin de rue, nous tournons à droite dans une allée bordée de haies de charme, de hêtre, de viorne qui offrent le gîte et le couvert aux oiseaux. Nous observons le houx commun, arbuste à feuillage persistant. Seules les feuilles du bas sont piquantes pour lui permettre de se protéger des herbivores et aussi d'offrir le gîte et la protection aux oiseaux face aux prédateurs que sont les oiseaux de proie.

Au bout du chemin, nous prenons à droite, dans la rue des Ruelles, où nous découvrons du lierre grimpant. En fin de rue nous nous engageons à gauche, puis un peu plus loin à droite dans la rue du Pousserou. Le portail de la ferme du Pousserou date de 1750 mais les deux pignons de la grange comportent des ancrs métalliques formant le millésime 1627. A l'arrière se trouve un bâtiment en U autour d'une petite cour. La tour carrée, en pierre calcaire comme les autres bâtiments, date du début du 17<sup>e</sup> siècle. Dotée de 120 ha de terres, la ferme du Pousserou a été jusqu'au début des années 90 le centre névralgique de l'activité agricole à Wanzoul. Elle est actuellement à l'abandon. De nombreux sureaux noirs bordent la route et dans le tournant, nous découvrons l'ancien puits communal où les habitants venaient s'approvisionner en eau.



Nous poursuivons sur la rue Rouvreur dont les talus regorgent de plantes : le gaillet odorant, plante herbacée à fleurs blanches, tire son nom de l'odeur qu'elle dégage quand on la sectionne ou une fois la plante séchée, la **véronique de Perse**, plante vivace dont la floraison bleue intervient au printemps, la berce commune, haute plante velue à fleurs blanches dont le fruit écrasé dégage une odeur de mandarine.

Nous entrons, par la rue du Roua, dans le hameau du Roua, pays de la pierre de taille. C'est là qu'est extraite la réputée **pierre de taille ornementale**, utilisée pour la construction de monuments renommés de Belgique et d'Europe. Nous tournons à gauche à la première intersection pour découvrir les fours à chaux sur notre droite. Le chemin de terre sur le côté permettait à la Malle Poste de rejoindre Huy par le Val Notre-Dame, le Relais Saint-Léonard, le Roua, Fumal, Braives et Hannut.



Nous nous engageons dans le chemin encaissé dont les talus regorgent de clématites des haies, de gouets tachetés, de **sureaux**, **arbustes à fleurs blanches** qui se transforment ensuite en bouquets de baies rouges, bleues ou noires selon la variété, très appréciées des oiseaux, et de groseilliers à maquereau, ces grosses groseilles au goût acidulé.

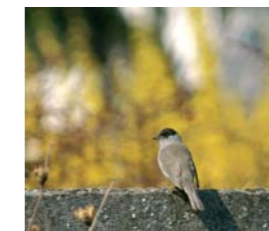


Nous apercevons la dernière carrière en activité sur la droite. Rue de Fumal, nous admirons **2** l'**ancienne chapelle de Vinalmont**. Une première chapelle fut bâtie dès le 12<sup>e</sup> siècle. Construite en 1543 par le Frère Pierre Blanchet, prédicateur au Val Notre-Dame, elle fut modifiée

et agrandie en 1830 et 1840. La façade-pignon est en brique. Le chevet est plat et percé d'un "oculus" muni d'un vitrail contemporain. Le bâtiment perpendiculaire à la chapelle est l'ancien presbytère. Cette partie de la promenade est caractérisée par plusieurs maisons d'habitation très anciennes construites en moellons de grès, extraits à proximité, alors que la partie haute du village est dominée par les constructions calcaires.

Nous tournons dans la rue Léonard. La dernière maison est l'ancien relais de la malle poste dont la clé porte la mention peu lisible : "à la raison on y peut boire sance exede et puis après forte bien paiez" (1681). Il indique l'ancien rôle du chemin Saint-Léonard: une voie de communication très importante entre Huy et le nord du pays. Un peu plus loin sur la gauche se dresse la potale Saint-Léonard qui date de 1803, mais la maçonnerie est contemporaine. La potale se trouvait naguère en face, à proximité de la barrière menant au parc. Saint-Léonard et Sainte-Anne sont les patrons des carriers.

Dans le petit chemin de terre escarpé, nous découvrons un ensemble d'ormes, d'autant plus remarquable que les ormes ont presque disparu de Belgique.



Nous poursuivons à gauche dans la rue Léon Verlainne. Nous continuons tout droit dans la rue Tapennes en empruntant un sentier en terre. Nous entendons la **fauvette à tête noire**, qui tire son nom de la couleur de sa calotte et est la plus commune des quatre espèces de fauvettes

présentes chez nous, la grive draine, la mésange charbonnière et le pic épeiche.

